



Communiqué de presse

Intervention inacceptable des forces de l'ordre dans une enseigne de Breil sur Roya !

Mercredi 19 Août, la gendarmerie de Breil sur Roya a interpellé un salarié sur son lieu de travail pour un mauvais port du masque. Les vidéos de cette intervention quelque peu musclée ont fait le tour des réseaux sociaux, créant à juste titre, un vif émoi dans la population.

La CGT s'insurge contre ces formes d'interventions violentes, disproportionnées et totalement injustes, qui n'ont pas lieu d'être au sein d'une entreprise. Ce sont par ailleurs, ces mêmes salariés-es, en contact avec du public, qui doivent souvent faire face à des agressions verbales, voire parfois physiques, de la part des clients, sans que pour autant, les forces de l'ordre n'interviennent pour défendre ces Travailleurs-euses.

Les Travailleurs-euses de l'ombre ont souvent été essentiels-les pendant le confinement, nous ne permettrons pas qu'ils et elles soient victimes de violences organisées par les forces représentant l'état et qui sont censées protéger les populations.

Pour la CGT c'est à la DIRECCTE, avec ses contrôleurs du travail, aux organismes de santé au travail et aux instances représentatives du personnel qu'il faut donner les moyens pour vraiment garantir et protéger la santé des travailleuses et travailleurs, mais aussi des populations.

Nice le 25 Aout 2020

Contact :

Dominique LAROSE, Commerce 06
06.74.49.45.96

Gérard Ré, UD CGT 06
07 89 65 95 80